

Je modifie ma société :

Vous souhaitez modifier le capital social de votre société. Vous trouverez ci-dessous la liste des pièces.

TYPE DE FORMALITES : MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaires à fournir:

Formulaire de modification d'une entreprise (M2) : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R17342>

Pièces justificatives à fournir :



POUR LA SOCIÉTÉ AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

➤ **Dans tous les cas:**

1 copie des statuts mis à jour, certifiée conforme par le représentant légal.

1 copie du procès-verbal portant mention originale de l'enregistrement auprès de la Collectivité de Saint-Barthélemy, certifiée conforme par le représentant légal.

1 copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou 1 exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis.

➤ **En cas d'augmentation du capital par apport en numéraire :**

Pour les sociétés par actions: 1 original de l'attestation de dépôt des fonds.

➤ **En cas d'augmentation du capital par apport en nature (sauf pour les SNC) :**

1 original du rapport du commissaire aux apports.

1 original de la décision unanime des associés de ne pas recourir à un commissaire aux apports.



RÉDUCTION DU CAPITAL SOCIAL

➤ **En cas de réduction du capital motivé par des pertes :**

1 copie des statuts mis à jour, certifiée conforme par le représentant légal.

1 copie du procès-verbal portant mention originale de l'enregistrement auprès des impôts, certifiée conforme par le représentant légal.

1 copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou 1 exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis.

➤ **En cas de réduction du capital non motivée par des pertes :**

- 1 copie du récépissé de dépôt du procès-verbal approuvant le projet de réduction du capital.
- 1 copie de l'acte entérinant la réduction de capital, portant mention originale de l'enregistrement auprès de la Collectivité de Saint-Barthélemy, certifié conforme par le représentant légal.
- 1 copie des statuts mis à jour, certifiée conforme par le représentant légal.
- 1 copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou 1 exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis.



AUTRES PIÈCES :

1 original du pouvoir nominatif signé par le représentant légal, sauf si les actes comportent la procuration donnée au signataire du formulaire.